



L'Espace d'expression **L'ART pour le dire** vous présente l'exposition :

« ETATS D'ARBRES »

par Marcel NOIRTIN et les participants aux ateliers de l'Art pour le Dire

Jusqu'au 4 avril 2018

à l'Espace d'expression «L'Art pour le Dire» de NOLAY
13 rue de la République (Agence de tourisme)

Cette exposition présente une collection d'œuvres choisies qui mêlent des productions des **personnes accompagnées par l'Art pour le Dire** et des œuvres de **Marcel Noirtin**, artiste peintre Nolaytois qui, grâce à son legs à la Mutualité Française Bourguignonne - SSAM en 1998, a permis la réalisation d'une base de loisirs entièrement accessible aux personnes handicapées et la création de l'espace d'exposition d'œuvres artistiques «L'Art pour le Dire» à Nolay.

Les artistes de l'Art pour le Dire :

Philippe Sauter, Emilie Party, James Collaert, Sylvie Lamarche, Agnès Hugo, André Garnier, Marilyne Germin, Marie-Christine Grégoire.

Marcel Noirtin : Autodidacte, Marcel Noirtin, enfant dessine pour s'amuser les longs après-midi d'hiver vosgien. Son œuvre reflète ses rencontres et les paysages où il séjourne tout au long de sa vie.

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Renseignements : 03.80.21.80.73 ou par mail à artpourledire@mfbsam.fr



est un espace d'expression géré par l'ESAT mutualiste « Le Mirande », appartenant à la Mutualité Française Bourguignonne - Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes. Il dispose de deux sites d'exposition, à Nolay (13 rue de la République) et à Quetigny (1 rue des Peupliers). Cet espace est destiné à valoriser les productions artistiques et la créativité des personnes adultes en situation de handicap pour favoriser le développement de soi et l'épanouissement personnel, mais aussi pour une meilleure reconnaissance de la Personne Handicapée.

Les productions qui s'y créent sont d'abord des réalisations expressives qui n'ont pas nécessairement vocation à être exposées. Parfois, l'œuvre entre dans la collection de « L'Art pour le Dire » et elle est valorisée sur un temps d'exposition dans l'une des galeries ou dans des lieux d'exposition variés qui sont conventionnés en artothèque.

